



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1. Les règlements de la Fédération de volleyball du Québec sont en application exception faite des règlements spécifiques à la ligue.
 - le pointage sera donc ping-pong, chaque échange aboutira à un point.
 - Le règlement concernant le contact au filet ne s'applique pas dans la ligue intra-muros : tout contact au filet sera appelé comme une faute.
 - Le libéro est accepté uniquement dans la catégorie AAA.
2. Le nombre de joueurs sur le terrain est de six (6) dont au moins deux (2) filles. Un minimum de cinq (5) joueurs sera toléré pour débiter et/ou continuer une partie avec un minimum de deux (2) filles obligatoires sur le terrain.
3. Pour jouer dans une équipe de l'intra-muros, tous les joueurs doivent être membre soit en possédant une carte d'étudiant à temps plein ou une carte d'utilisateur occasionnel et doivent l'apporter dans le gymnase à leur première partie.
4. Tout joueur doit d'abord être inscrit sur la fiche d'équipe (liste de joueurs) puis sur la feuille de match.
5. Les capitaines donnent leur alignement écrit aux arbitres avant chaque partie. Les capitaines devront inscrire les joueurs présents seulement.
6. Tous les matchs sont de trois sets de 18 à 20 minutes chacun à pointage illimité (2 points de différence).
7. Un retard de dix minutes après l'heure indiquée sur l'horaire est autorisé pour débiter le premier set. Après ces dix minutes, le set est perdu par forfait. Un délai supplémentaire de dix minutes est accordé avant de perdre le deuxième set et un autre dix minutes avant de perdre la partie par forfait.
8. Le pointage d'un set perdu par forfait est 15-0.
9. Les deux temps morts par partie peuvent être utilisés et cela, durant les 18 premières minutes du set.

CLASSEMENT

Victoire	5 points
Défaite	3 points
Participation : 6 joueurs	1 point
5 joueurs	0 point
Joueurs inéligibles/Forfait	-5 points
Partie perdue par forfait (4 joueurs/1 fille seulement)	-5 points
Comportement	-3 points

Le ratio PP / PC est indiqué au classement pour départager les équipes en cas d'égalité.
Hauteur du filet : mixte 2,33 mètres

CONTACTS DU BALLON

1. Le ballon peut entrer en contact avec n'importe quelle partie du corps (il importe peu de savoir si le ballon touche le pied de façon volontaire ou involontaire).
2. La double touche (double contact) sur le premier contact de chaque séquence de jeu d'une équipe est permise pourvu qu'elle soit faite dans une seule action (ballon non transporté ou tenu). Ex. : la touche est acceptée au premier contact (réception) pourvu qu'il n'y ait pas de transport
3. **Tout les gestes offensifs* effectués par une femme ne peuvent pas être interceptés par un homme à l'aide d'un contre**. S'il y a contre par un joueur masculin, ce geste sera pénalisé: un point pour l'adversaire.**
*** Gestes offensifs: l'attaque (avant et arrière), le placement, la deuxième main et la touche**
**** Contre: Action de lever les bras près du filet avec ou sans saut dans l'intention d'intercepter le ballon. Aucune action cherchant à déstabiliser la joueuse ne sera tolérée. (Voir note importante à la fin du document)**

LE SERVICE

1. Le serveur peut servir de n'importe quelle position derrière la ligne de fond.
2. Lorsque le ballon touche le filet et que celui-ci se retrouve dans le terrain adverse le jeu continu.
3. Dans la catégorie la moins forte, à la demande des équipes qui le veulent (qui en font la demande au début de chaque match) l'adversaire sera obligé de servir par en dessous durant ce match.

JOUEURS SUBSTITUTS

1. Tout joueur, membre du Centre Sportif et ne faisant pas partie d'une équipe de la ligue de volleyball, peut être ajouté à la liste de joueurs d'une équipe et ce, à n'importe quel moment durant la session.
2. En cas de raison majeures une équipe pourra utiliser un joueur d'une équipe de catégorie inférieure à la sienne et ce, pour un maximum de 3 fois.

Dans ce cas, l'équipe doit absolument inscrire le nom du joueur substitut et le nom de l'équipe (la catégorie) à laquelle il appartient sur la feuille de match.
3. Pour pouvoir participer aux séries éliminatoires à la fin de la session, un joueur doit avoir joué un minimum de 4 parties durant la session.

COMPORTEMENT

Tout comportement jugé inacceptable par un arbitre et/ou un responsable sera sanctionné par une perte de 3 points du classement final. L'arbitre donne un premier avertissement (non pénalisé) et au deuxième avertissement la sanction entre en vigueur. Ce règlement s'applique autant en saison régulière que durant les séries. Si le comportement est récurrent (avec le même arbitre ou un différent arbitre) la sanction sera donnée.

Note importante :

-Tous les joueurs (sauf le capitaine) doivent apporter leur carte au gymnase lors de tous les matchs.

-L'arbitre aura toujours le pouvoir décisionnel peu importe la situation.

-Les règlements nommez ci-dessus sont propres à notre ligue et ne sont pas conformes avec la FVBQ (fédération du volleyball du Québec).

Merci et bonne saison